

M. Vincent BOUDET
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU QUAI
CHARLES DE GAULLE
BANANA MOON
QUAI CHARLES DE GAULLE
34280 LA GRANDE MOTTE

Objet : Animations Danse et Lumière en déambulation - Quai d'honneur

Dates : 07 juillet 23 - 28 juillet 23 - 18 août 23 - 25 août 23.

La Grande Motte, le 16 MAI 2023

AUTORISATION

Je soussigné, Stéphan ROSSIGNOL, Maire de LA GRANDE MOTTE, Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,

Autorise, l'association des commerçants du quai Charles de Gaulle, domiciliée quai CHARLES DE GAULLE, 34280 LA GRANDE MOTTE, représentée par son président Vincent BOUDET à organiser les Animations Danse et Lumière en déambulation sur le quai d'Honneur de 21h30 à 23h30 aux dates suivantes :

- Les vendredis 7 et 28 juillet 2023
- Les vendredis 18 et 25 août 2023

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révoquant, sous l'entière responsabilité de M. Vincent Boudet et sous réserve du strict respect :

- de l'arrêté municipal en vigueur relatif à la lutte contre les pollutions sonores,
- de veiller à ne causer aucune gêne pour les riverains et les véhicules de secours,

Le Maire,
Président de l'Agglomération
du Pays de l'Or


Stéphan ROSSIGNOL